

R 8
HENRI VALENTINO †

MADAME
DE CONDORCET

Ses Amis et ses Amours

(1764-1822)



2256

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN

MADAME DE CONDORCET

Ln 27

78.
50048332

84331

DL 6302

7-6-50 A

DU MÊME AUTEUR

Ouvrages sur l'Orient :

L'HISTOIRE MERVEILLEUSE DE KRISHNA. D'APRÈS
LES LIVRES SACRÉS DE L'INDE. (Librairie Acadé-
mique Perrin).

LE VOYAGE D'UN PÈLERIN CHINOIS DANS L'INDE
DES BOUDDHAS. (G. P. Maisonneuve).

Chroniques de l'Entre-deux-Guerres :

LES AMÉRICAINS A PARIS AU TEMPS JOYEUX DE LA
PROSPÉRITÉ. (Librairie Académique Perrin).

LES AVENTURES DE JEAN DURAND, SIMPLE FRAN-
ÇAIS. (Cortéa).

Ouvrages sur le XVIII^e siècle :

ADÉLAÏDE DE FRANCE, FILLE DE LOUIS XV. (Balzac).

(à paraître) :

MARIE-ANTOINETTE ET LA POLITIQUE ROYALE.

UNE FEMME D'ESPRIT SOUS LOUIS XV : MADAME
D'ÉPINAY.



PORTRAIT DE M.-L. SOPHIE DE GROUCHY,
MARQUISE DE CONDORCET.

Par elle-même.

Pastel appartenant à Madame O'Connor.

(Extrait de "Captives de l'Amour" par Ch. Léger. Librairie Gaillandre, Editeur.)

HENRI VALENTINO

MADAME
DE CONDORCET

SES AMIS ET SES AMOURS

(1764-1822)

PARIS
LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN
ÉDITEUR

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1950



Tous droits réservés.
Copyright by Librairie Académique Perrin, 1950.

MADAME DE CONDORCET

I

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE MADEMOISELLE DE GROUCHY

Marie-Louise-Sophie de Grouchy, la future madame de Condorcet, naquit au château de Villette, près de Meulan, au printemps de 1764, sous le règne déclinant de Louis XV.

Le château de Villette et ses dépendances formaient alors un beau domaine, aux confins de la Normandie et de l'Ile-de-France, dans une vallée fertile qu'arrose l'Aubette, petit affluent de la Seine. Ce domaine était entré dans la famille de Grouchy peu de temps après l'avènement du successeur de Louis XIV, par le mariage de Nicolas-Pierre de Grouchy, capitaine des vaisseaux du roi, avec Nicole-Ursule Cousin, une simple bourgeoise qui l'avait apporté en dot au gentilhomme, fier de son blason et riche surtout des hauts faits d'armes de ses aïeux.

C'était une vieille famille de militaires, appartenant à la noblesse d'épée, que ces Grouchy, d'origine normande, vivant un peu à l'écart de la Cour et de la haute aristocratie qu'ils n'avaient ni le goût, ni les moyens de fréquenter, bien qu'ils pussent s'enorgueillir d'une lignée de capitaines dévoués au service du roi sur terre et sur mer, dans ses armées et ses frégates, depuis les temps héroïques de la croisade contre les Sarrasins, conduite en Egypte par saint Louis, en l'an de grâce 1248.

Tous les Grouchy cependant ne furent pas des gentilshommes d'épée ; il y eut parmi eux des lettrés, tel ce Nicolas de Grouchy, helléniste érudit, qui eut l'honneur en son siècle d'instruire Montaigne. Le goût pour les lettres que manifestera de bonne heure Sophie de Grouchy dérive peut-être de la lointaine influence de cet ancêtre du xvi^e siècle, précepteur du grand essayiste.

Lorsque naquit Sophie en 1764, quatre ans s'étaient écoulés depuis le mariage de l'actuel marquis de Grouchy, François-Jacques, seigneur de Robertot, ancien page de Louis XV et cornette de cavalerie, avec Marie-Gilberte-Henriette Fréteau, sœur d'un conseiller au parlement de Paris.

La jeune épouse du marquis de Grouchy joignait à l'agrément du visage une noblesse d'âme exceptionnelle, si nous en croyons son frère le conseiller Fréteau qui la jugeait « une femme incomparable, avec l'âme de laquelle, disait-il, je changerais la mienne si c'était en mon pouvoir ».

La nouvelle marquise paraissait fort jeune pour cet époux de quarante-six ans, portant bien son âge, d'un abord froid et sévère ; mais le charme juvénile de l'épouse eut vite fait de rajeunir le gentilhomme qu'un trop long célibat avait rendu morose.

Les époux passaient l'hiver à Paris dans leur appartement de la rue Royale-Saint-Honoré. De là, ils se rendaient souvent, après souper, chez leur frère et beau-frère, le conseiller au parlement Fréteau de Saint-Just, dont l'hôtel de la rue Gaillon s'ouvrait à une brillante société de gens de lettres et de philosophes, parmi lesquels Turgot, Condorcet, d'Alembert, Beaumarchais et d'autres adeptes plus ou moins fervents des doctrines réformatrices et libérales qui commençaient d'agiter les esprits.

Les Fréteau et les Grouchy faisaient les honneurs du salon, aidés des deux autres sœurs du conseiller Fréteau, l'une Félicité, mariée au marquis d'Arbouville, et l'autre Adélaïde, épouse du magistrat Ch. Dupaty, futur président à mortier du parlement de Bordeaux.

Au retour de la belle saison, les Fréteau s'installaient dans leur seigneurie de Vaux-le-Pénil, près de Melun, et les Grouchy dans leur château de Villette. J.-J. Rousseau, qui faisait deux lieues à pied pour écouter le chant du rossignol dans les bois reverdis, avait remis la nature à la mode. Et les citadins, dès l'éveil du printemps, reprenaient volontiers le chemin de la campagne dont le citoyen de

Genève vantait les agréments en un si beau langage.

Le château de Villette, avec ses jardins embellis par le nouveau propriétaire, offrait une résidence sans luxe mais des plus agréables. Précédé d'une terrasse dominant le parc et les rivières, ce château a vraiment fière allure avec son double escalier en fer à cheval menant à un vestibule circulaire, où donnent les pièces du rez-de-chaussée : la salle à manger ornée de grottes en rocaille, la bibliothèque et le salon aux fenêtres s'ouvrant sur le parc. Du vestibule un escalier conduit à l'étage réservé aux appartements. C'est là que la marquise de Grouchy fit ses premières couches. Après Sophie, deux ans plus tard, lui vint un fils, Emmanuel, le futur maréchal de l'Empire ; puis deux ans après, une autre fille, Charlotte et enfin un quatrième et dernier enfant, un second fils, Henri-François, destiné à l'Ordre de Malte, qu'on appellera « le chevalier ».

*
**

A l'excellent Dupaty, marié à sa sœur Adélaïde, la marquise de Grouchy adresse des lettres, pleines de sens et de cœur¹, où elle donne à son beau-frère, si attentionné pour ses enfants et pour Sophie surtout qu'il appelle « la petite nymphe aux yeux noirs », des nouvelles de sa progéniture : *Je vais te par-*

1. Lettres extraites des archives du Paty de Clam citées par A. GUILLOIS dans son livre : *La Marquise de Condorcet*.

ler des miens en bref ; d'abord le bouquet c'est Charlotte (sa filleule), il est moins frais que de coutume, un rhume, un mal d'estomac l'ont un peu défraîchi ; ce n'est rien. La rose blanche c'est ma Grouchette (Sophie) qui reste sensible (déjà) aux charmes des arts, de l'esprit et de la vertu. L'Emmanuel (l'héritier du nom) pousse avec vigueur et mord à la grappe...

Tout ce petit monde croissait « en force et en sagesse », lorsque la variole, qui venait de causer la mort du roi et continuait de faire tant de victimes, frappa l'ainée, Sophie, et faillit l'emporter. On était sur le point d'en finir avec ce fléau par la découverte du vaccin de Jenner... Cette fois-là cependant le bon sang des Grouchy suffit à conjurer le mal. Un mieux se manifesta très vite dans l'état de la jeune malade et madame de Grouchy, délivrée de son tourment, écrivit à l'oncle Dupaty :

Je viens d'être menacée du plus terrible sacrifice que la Providence pût m'imposer... On ignore comme on aime jusqu'au moment où on est sur le point de perdre son amour et dans cet instant on croit n'avoir pas encore commencé de l'aimer... Hélas, mon ami, j'ai reconnu peut-être trop (puisque la vie ne tient qu'à un fil) combien ma fille est nécessaire à mon bonheur et dans quel vide je serais si je l'avais perdue... Mes autres fleurs sont en bon état : la Charlotte est toujours gentille ; mon cadet (Henri-François) est plein de vivacité et de santé. Mon grand fils se développe

assez bien. Tout cela fait mon ciel ; mais il y a des nuages, même des orages...

Or il advint que la maladie opéra une véritable transfiguration physique de la jeune fille. Cette Sophie, jusqu'alors d'assez chétive apparence, se transforma, comme par miracle, en une ravissante créature, élancée et gracieuse, au visage éveillé et spirituel, dont les contemporains seront unanimes à admirer la beauté.

Pour achever de rétablir la convalescente, les médecins ordonnèrent un changement d'air et Sophie alla passer le printemps de 1776 dans la propriété de son oncle Fréteau à Vaux-le-Pénil. Dès le retour de Sophie au château de Villette, la marquise de Grouchy reprit l'éducation de sa fille aînée qu'elle dirigeait seule. Il fallut mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu. Sophie, très zélée au travail, suivait aussi les leçons de l'aumônier, l'abbé de Puisié, chargé d'instruire ses deux jeunes frères. Elle-même aidait volontiers le précepteur et s'amusait à exercer ses aptitudes littéraires, en décrivant d'une plume alerte les péripéties de leur instruction dans un journal qu'elle appela « Gazette et Affiches du Château de Villette ».

Madame de Grouchy se réservait l'éducation morale de ses enfants, leur enseignant la charité active, l'amour des pauvres, suivant la vraie doctrine chrétienne pour qui charité est amour, non pas celle qu'on rabâche machinalement dans ses oraisons bi-quotidiennes mais celle qu'on met en pratique dans sa vie

journalière. La charité chrétienne de sa mère, laïcisée plus tard par Sophie, inspirera à la future madame de Condorcet cette réelle affection pour les humbles, cette détestation de la morgue des grands et des puissants dont elle ne se départira jamais et qui inclinera son esprit à suivre le courant des idées nouvelles, favorables à l'émancipation du peuple et au progrès social.

Ainsi Sophie de Grouchy grandissait dans un milieu aux mœurs patriarcales, où elle ne connut que de bons exemples. Qu'on oppose cette grave noblesse, consciente de ses devoirs sociaux, à celle, désœuvrée et frivole, dont Laclos et ses émules nous ont conté les aventures.

Certes, dans les sphères émancipées de la haute société, la liberté des mœurs était grande sous le règne du Bien-aimé. Dans ce monde à part, peint par Duclos avec tant de naturel, la corruption sévissait, en dépit des déclamations sur la vertu qu'inspiraient les moralistes à la mode. La fidélité conjugale n'avait plus cours et les liaisons les plus affichées ne scandalisaient personne. Si la femme mariée, souvent contre son gré, cherchait ailleurs l'amour qu'elle ne trouvait pas à son foyer, la société indulgente ne s'en offusquait point, pourvu toutefois que le choix de l'amant fût digne de l'épouse.

Mais ces mœurs dérégées restaient l'apanage d'une minorité ; et l'on peut affirmer que, dans son ensemble, la famille française demeurait digne de son passé à la fin de l'an-

rien régime. Au reste, des foyers avilis ou désunis n'eussent pas produit cette forte génération de Français d'où sortirent les héros de la Révolution et de l'Empire.

« La France, a dit Maurras, n'était alors, comme au temps de saint Louis, qu'une réunion de familles et le roi n'était le père de son peuple que parce que chaque père était roi dans sa famille. » Dans les foyers français de la ville et des champs, demeurés profondément chrétiens, les mœurs restaient saines, voire austères, bien que le rigorisme janséniste du siècle précédent se fût sensiblement adouci.

« La poésie du foyer, écrit Ed. Pilon¹, s'élève des feuillets jaunis des livres de raison, de ces fameux livres d'économie domestique que tenait le père de famille (ou la mère en l'absence du père). » Cette poésie apparaît au fond des cadres des tableaux et des estampes qui ne sont pas toutes licencieuses. Chardin, Greuze, Moreau-le-Jeune, Carmonelle nous montrent qu'il y avait autre chose alors que des marquis perdus de dettes et des femmes de petite vertu.

Attachés aux traditions et aux croyances héréditaires, le père et la mère de famille, qu'ils soient nobles ou roturiers, élèvent leurs nombreux enfants avec le souci de faire de leurs filles des femmes droites, honnêtes et vertueuses et de leurs fils des hommes d'honneur aux mâles vertus. Madame de Lambert, ma-

1. Ed. Pilon. *La vie de famille au XVIII^e siècle.*

dame Geoffrin et madame Necker, entre autres, nous ont laissé des témoignages écrits de la haute conscience avec laquelle elles ont rempli leurs devoirs d'état. « Douce, patriarcale, innocente, honorable amitié de famille ! » s'écrie Chateaubriand dans ses « Souvenirs d'enfance ».

La mère était vraiment l'ange du foyer. Sainte-Beuve, au cours d'une étude sur madame d'Epinau, qui, sans être une épouse modèle, fut bien le modèle des mères, a écrit « que ce n'étaient pas seulement par les soins, les baisers et les sourires que les jeunes mères témoignaient de leur sollicitude envers leurs enfants. Elles y apportaient aussi cette part d'expérience, cette justesse de raisonnement, cette préoccupation constante de ce qui est bon et bien et dont tant d'hommes éminents de ce temps-là, dès leur âge le plus tendre, reçurent les principes et connurent l'exemple ». Une femme raisonnable, ayant une tête pour guider son cœur, et à qui les effusions préromantiques de Rousseau n'ont pas encore tourné l'esprit, telle était la marquise de Grouchy ; telle était celle qui veillait à l'harmonie du foyer, où grandirent Sophie et ses frères et sœur.

*
**

Au printemps de 1784 on célébra à Villette les vingt ans de Sophie de Grouchy. Restée fort pieuse à l'exemple de sa mère, la jeune fille pratiquait la religion avec zèle, mais son

esprit avide de connaissances lui faisait préférer aux exercices de dévotion la lecture des Pères de l'Eglise et l'incitait à aborder la philosophie païenne. Elle lisait avec fruit « les Pensées » de Marc-Aurèle, qui lui révélaient l'existence d'une morale très haute et très pure, bien qu'étrangère au Christianisme, sans que cette découverte portât préjudice à sa foi qu'elle croyait alors indéracinable.

L'oncle Dupaty, démissionnaire de sa charge de président du parlement de Bordeaux, devenait décidément amoureux platonique de sa nièce. Dans sa correspondance avec sa femme, l'ex-président à mortier ne tarit pas d'éloges sur Sophie : il vante sa taille de nymphe, l'air de noblesse et d'élévation répandu dans toute sa personne et son jeune talent d'épistolière qu'il ne craint pas de comparer à celui de madame de Sévigné.

Cependant madame de Grouchy n'était pas sans se soucier du sort de sa grande fille. Le droit d'aînesse, celui du fils aîné, absorbait alors tout le patrimoine des familles nobles et il fallait pourvoir à l'établissement de Sophie, en attendant la venue d'un prétendant qualifié.

Le gentilhomme de l'ancien régime, s'il justifiait d'au moins quatre quartiers de noblesse dans les deux branches paternelle et maternelle, pouvait, pour doter ses filles, les confier à une abbaye ou à un prieuré, qui les accueillait comme postulantes et faisait d'elles des chanoinesses pourvues d'une prébende, payée sur les revenus de l'abbaye ou du prieuré. Il

y avait en France, au milieu du XVIII^e siècle, vingt-six chapitres de dames nobles ou chanoinesses. Ces dignitaires laïques, au nombre d'environ six cents, ne prononçaient aucun vœu, n'étaient pas soumises à la claustration et restaient libres de renoncer au célibat. Honorées du titre de madame, elles avaient le privilège de chanter l'office au chœur, revêtues de l'aumusse et d'un habit semblable à celui des chanoines ; une croix d'or pendue à un ruban de moire blanc liséré de rouge était leur signe distinctif. La vie des chanoinesses n'avait rien d'austère : les bals et les réjouissances mondaines de toutes sortes tenaient dans leur existence une place au moins aussi importante que les offices religieux. Elles vivaient, autour de la chapelle, dans des pavillons élégants, y recevant qui bon leur semblait, et s'adonnaient à toutes les distractions permises à des dames de bonne compagnie, ainsi qu'à la lecture des livres qu'elles jugeaient à propos de consulter. Ainsi donc, sous la seule condition de respecter l'horaire journalier des offices, aucune discipline, aucune contrainte ne pesait sur ces heureuses chanoinesses, qui avaient au surplus l'avantage de jouir de confortables revenus.

Parmi les chapitres susceptibles d'accueillir leur fille aînée, celui de Neuville-les-Dames, dans la Bresse, eut les préférences des Grouchy. Situé dans le diocèse de Lyon, sur la grand'route de Lyon à Bourg et à vingt kilomètres de cette ville, le prieuré de Neuville

exigeait de ses aspirantes au titre de chanoinesse « neuf générations de noms et d'armes du côté paternel et trois générations du côté maternel » ; la vie y était simple et familiale.

Le marquis et la marquise de Grouchy ne se séparèrent pas sans tristesse de leur « Grouchette » ; car la jeune fille tenait une grande place au foyer paternel qu'elle animait de son entrain, de son esprit et de sa grâce. La mère surtout qui écrivait :

Mes deux filles me font une société, je dirais presque divine. L'aînée a des ressources personnelles infinies, la plus essentielle de toutes, la religion comme étude. Ce sentiment y tient le premier rang et devient entre elle et moi un lien et un rapport intimes..., cette mère si tendre ne put retenir ses larmes, quand vint le moment de la séparation.

Voici donc Sophie de Grouchy, fière de ses radieux vingt ans, en route pour Neuville-en-Bresse, accompagnée de sa gouvernante madame Beauvais, qui restera jusqu'à la fin sa fidèle servante. Antoine Guillois, auteur d'un ouvrage documenté sur « La marquise de Condorcet », nous donne quelques détails, puisés aux sources familiales, sur cette période mal connue de la vie de mademoiselle de Grouchy.

Le bourg de Neuville, près de Châtillon-sur-Chalaronne (département de l'Ain), s'élève dans une plaine assez triste et marécageuse arrosée par le Renom, sous-affluent de la Saône. Il comptait à l'époque un millier d'habitants. Le prieuré des dames nobles, qui fai-

sait la richesse du pays, était situé au centre du bourg et rappelait par sa configuration les béguinages des Flandres. Les demeures des chanoinesses, groupées autour de la chapelle (détruite pendant la Révolution), bordaient une place fermée qu'on appelait « le chapitre ». Quatre dignitaires étaient chargées d'administrer le prieuré : la doyenne, seule astreinte à prononcer des vœux, la grande chantre, la secrète et la grande aumônière. Lors de la venue de mademoiselle de Grouchy, le prieuré comptait, outre les quatre dignitaires, seize chanoinesses-comtesses prébendées et vingt-six chanoinesses non prébendées ou postulantes.

Avant de jouir des avantages réservés aux seules chanoinesses titulaires, il fallait commencer par déboursier de fortes sommes, tant pour l'admission au prieuré que pour l'entretien initial, versements qu'on devait renouveler au moment de la titularisation des postulantes. C'étaient, en somme, d'assez lourdes charges qui pesaient sur les familles nobles, souvent peu fortunées, jusqu'au jour où la chanoinesse titularisée recevait sa part des revenus du prieuré. Les Grouchy ne roulaient pas sur l'or et les dépenses qu'ils engagèrent, compte tenu du trousseau et des frais de voyage, grevèrent lourdement leur budget.

En septembre 1784, par une journée de fin d'été que nous supposons radieuse, Sophie de Grouchy fut reçue en grande solennité par les dames du chapitre de Neuville et les chanoinesses titulaires et postulantes. Sophie avait

pour marraine madame de Buffévant, l'une des plus distinguées parmi les dames de Neuville ; l'affection toute maternelle qu'elle témoignera à sa pupille lui sera d'un grand secours.

Tout de suite on admira cette jeune beauté brune, d'une taille svelte et élancée, au visage brillant d'intelligence. Elle a le front bombé, les sourcils bien arqués, de beaux yeux bruns en forme d'amande, la bouche malicieuse, sommée d'un petit nez aux ailes frémissantes, et une abondante chevelure châtain foncé rejetée en boucles épaisses sur les épaules.

Dans son manteau à traîne bordé d'hermine, avec la croix d'or et l'aumusse, elle avait grand air l'héritière des Grouchy, quand elle pénétra dans la chapelle du prieuré, au chant du *Te Deum*, la tête dissimulée sous un voile, escortée des chanoinesses en grand costume.

Mademoiselle de Grouchy s'agenouilla devant l'autel d'abord, puis aux pieds de la doyenne, madame de Beaurepaire, qui l'accueillit dans le chapitre, après quelques paroles de bienvenue...

Et une vie nouvelle commença alors pour la jeune fille, une vie de communauté, bien différente de celle des vraies religieuses, partagée entre les exercices de dévotion et les distractions mondaines. C'était pour Sophie un plaisir journalier de s'entretenir avec sa mère en Dieu, madame de Buffévant, qui parachevait son instruction.

Bien qu'elle aimât participer aux danses, où elle faisait valoir sa grâce naturelle, la

jeune postulante, plus réfléchie que ses compagnes, s'adonnait avec autant de plaisir à la lecture des auteurs chrétiens et profanes ; car l'extrême liberté d'esprit, qui régnait dans le prieuré, lui permettait de consacrer une bonne partie de son temps aux œuvres des écrivains modernes, qu'elle se mit à préférer aux autres, et par-dessus tout celles de Voltaire et de Rousseau. Sophie se passionnait pour le citoyen de Genève, plus encore que pour le patriarche de Ferney, pour ce Rousseau, chante inspiré de la nature et de l'amour et réformateur passionné de la société humaine, dont elle fera bientôt son maître de pensée.

Cette absence de sectarisme, ce surprenant libéralisme des régentes du prieuré ne manquaient pas d'élégance ; mais n'était-il pas imprudent d'accorder de telles licences à des jeunes filles, vouées à une vie semi-religieuse, et d'introduire en quelque sorte, avec l'agrément des autorités, de si méchants loups dans la bergerie du Seigneur ?

La poésie offrait évidemment moins de dangers que la philosophie et la sociologie. Sophie, qui savait l'italien et l'anglais, s'occupait aussi à traduire les vers nostalgiques de Young et les strophes enflammées du Tasse.

Quand revint le printemps, après un premier hiver au prieuré, où mademoiselle de Grouchy regretta parfois la douillette atmosphère de la rue Saint-Honoré, les fêtes reprirent de plus belle. Les jeunes postulantes rivalisaient d'ardeur au plaisir avec les chanoinesses mûrissantes qui n'étaient pas les der-

nières à prendre la vie du bon côté. On n'en était pas moins assidue aux exercices rituels de la communauté, où l'on avait à cœur de faire valoir ses qualités de musicienne et de chanteuse, pour la plus grande gloire de Dieu.

A la sainte quarantaine succédèrent six semaines de bals ininterrompus, en compensation sans doute des rigueurs du temps de pénitence. Cette joyeuse période, consacrée à Terpsichore, ne fut pas favorable à mademoiselle de Grouchy. Sophie tomba malade et la mauvaise vue, dont elle se plaindra toute sa vie, commença de la tourmenter.

Informée, madame de Grouchy s'alarme de la santé de sa fille qu'elle croit menacée par le climat humide et froid de la Bresse, du pays marécageux de Neuville et par la dureté toute théorique de la vie en communauté. Mais le marquis de Grouchy ne voulut pas entendre parler du retour de sa fille au bercail, avant que celle-ci fût admise au rang de chanoinesse. Il fallut donc s'incliner devant la volonté paternelle et continuer à Neuville une existence qui commençait de n'avoir plus aucun attrait pour la jeune fille.

*
* *

L'été suivant, en août 1785, Sophie, éloignée des siens depuis un an, eut la joie de recevoir au prieuré la visite de son oncle le président Dupaty. Revenant d'Italie, d'où il rapportait les éléments d'un livre qui recuei-

lera l'estime des lettrés, Dupaty voulut faire un coude par la Bresse pour revoir sa nièce favorite.

Ce bizarre magistrat, ami des philosophes et doté d'un cœur sensible à la mode du temps, le type parfait du « bon juge », avait le fâcheux travers, au dire de ses adversaires, de prendre trop souvent le parti des accusés que lui déférait la justice. Nourri du lait de l'Encyclopédie, affilié à la secte des Francs-maçons, Dupaty défendait avec feu les idées nouvelles. Lors de la réforme judiciaire de Maupeou, en 1771, il s'était rangé naturellement parmi les adversaires du chancelier de Louis XV, ce qui entraîna sa révocation, suivie d'un bref internement. Mais quand Louis XVI, poussé par Maurepas, commit la maladresse de rappeler les parlements dispersés par son prédécesseur, Dupaty avait été réintégré dans la magistrature, carrière pour laquelle il n'était décidément pas fait. Chargé des hautes fonctions d'avocat-général, puis de président à mortier du parlement de Bordeaux, il s'attira l'inimitié de ses collègues et de la société bordelaise, se rendant finalement impossible par sa désinvolture à l'égard des lois qu'il était chargé d'appliquer. En somme, ce Dupaty avait l'âme d'un polémiste et son esprit révolutionnaire le rendait antipathique aux hommes parmi lesquels ses fonctions l'obligeaient de vivre. Il le comprit enfin et donna sa démission, afin de mener en toute liberté le combat qu'il voulait engager pour la réforme des lois criminelles, à l'exemple

de son ami le polémiste italien Beccaria qu'il n'avait pas manqué de rencontrer à Milan, pendant son voyage dans la péninsule.

L'entrevue du jeune oncle (il n'avait pas encore quarante ans) et de la jolie nièce, aspirante aux fonctions de chanoinesse du chapitre de Neuville-les-Dames, fut des plus chaleureuses. Sophie reçut avec joie « son cher petit oncle » ; et l'ex-président, qui éprouvait pour sa nièce une tendresse mêlée d'un peu d'amour, se réjouit de découvrir en elle une intelligence toute prête à accueillir la bonne parole philosophique, une adepte, convaincue d'avance, des idées pour lesquelles il avait sacrifié sa carrière.

Sans doute fut-il écouté comme un oracle par celle qui sera bientôt sa fille spirituelle, car il s'en retourna ensorcelé par le charme de Sophie, dont il fera à sa femme, au risque d'éveiller sa jalousie, un portrait enthousiaste, lui disant : *J'ai trouvé ta nièce plus intéressante que jamais. Elle est aimée, considérée, honorée...*

Dans une jolie lettre où s'affirment les qualités de cœur et d'esprit de l'épistolière, Sophie exprime à son oncle la joie que lui a procurée cette visite inattendue :

Je ne vous parlerai point de l'impression que m'ont fait votre passage ici, vos conversations, votre confiance, votre intérêt, votre départ. J'espère que vous en trouverez aisément l'idée dans votre cœur et je sens que j'aurai peine à vous la rendre. Vous m'avez rendu l'absence plus douloureuse que jamais.

Je ne peux me reposer que dans l'idée que vous parlez de moi, que vous reportez au milieu de ma famille un cœur tout plein d'elle et du besoin d'elle, un cœur que l'usage enivrant de la liberté n'a point éloigné, n'a point distrait des jouissances qui l'ont précédée... J'ai du moins acquis une grande jouissance, c'est de pouvoir parler avec madame de Buffévant, la seule ici à qui mon cœur parle, d'un des objets qui l'attachent. Je ne dirai pas qu'elle vous connaît, mais elle a assez retenu de vous pour se plaire comme moi à en parler. Concevez-vous comment ces conversations si pleines et si intéressantes se sont passées, cher petit oncle ? Pour moi j'y touche encore et j'y toucherai longtemps, car jamais je n'ai goûté d'un mélange aussi délicieux d'âme, d'esprit, de goût, de philosophie et de littérature. J'aimais encore davantage Montesquieu depuis que je vous l'ai entendu lire... Quel plaisir j'aurai à parcourir l'Italie avec des yeux comme les vôtres, c'est-à-dire les yeux de l'âme et du goût !... Adieu, cher petit oncle. Embrassez pour moi tout ce que vous aimez qui est tout ce que j'aime...¹

Il est évident que le passage de son oncle à Neuville ne fit qu'augmenter le dégoût de mademoiselle de Grouchy pour la vie qu'elle menait « dans cette affreuse solitude », malgré son attachement réel pour celle qui lui tenait lieu de mère, madame de Buffévant.

Les distractions du prieuré ne satisfaisaient

1. Archives du Paty de Clam.

pas la nature sérieuse de Sophie. De plus, elle commençait à douter de sa foi ; et ce genre de vie, parmi de frivoles chanoinesses, ses compagnes de tous les jours, lui paraissait insipide. Sous l'influence de ses lectures et de ses réflexions, Sophie de Grouchy se sentait attirée par la libre-pensée, dont elle croyait l'essor indispensable au progrès de l'esprit humain. Telle était d'ailleurs l'opinion de son oncle et cela eût suffi à la décider. D'autre part, Sophie possédait une nature trop droite et trop sincère pour simuler une piété qu'elle n'avait plus. Car enfin on avait beau danser et mener joyeuse compagnie, on n'était pas rassemblé dans ce coin perdu du monde pour le seul plaisir de s'amuser et de toucher des rentes. On était là surtout pour pratiquer la religion, avec plus d'ardeur et de dévotion que les laïques ; on y exerçait une fonction sociale, à mi-chemin de la vie du cloître et de celle du monde. Et il eût été coupable, aux yeux de Sophie, de ne participer à cette existence que du geste et des lèvres, sans y mêler une conviction intime.

Non ; au fond d'elle-même, mademoiselle de Grouchy aspirait à la vie séculière, où elle pressentait que son intelligence, sa culture et sa beauté lui promettaient un brillant avenir. Sa sincérité naturelle lui interdisait de dissimuler à ses parents les sentiments nouveaux qu'elle éprouvait ; et ceux-ci, comprenant que leur fille avait une autre vocation, résolurent de la rappeler à la maison et de lui chercher un époux.

Précisément, peu de temps après le mariage, au château de Villette, du fils aîné Emmanuel de Grouchy, lieutenant aux gardes du roi, avec mademoiselle de Pontécoulant, un parti se présenta pour Sophie, qui retint l'attention de ses parents. Un capitaine aux gardes, M. de Claye, veuf depuis longtemps et pourvu d'une belle fortune, se mit sur les rangs, sans connaître Sophie, encore exilée à Neuville.

Le mariage était alors affaire de convenances exclusivement sociales et financières et l'on trouvait tout naturel, dans le grand monde surtout, de décider du choix de l'époux, sans consultation de la victime. Les Goncourt rapportent à ce sujet une anecdote qui en dit long sur les coutumes matrimoniales du temps¹. Une mère présente son futur gendre à sa fille dans le parloir du couvent et, la prenant à part, lui tient ce langage : « Tout est convenu entre lui et moi, il n'y a qu'à signer les articles, à vous fiancer ensuite et vous marier à l'église. Je ne compte pas vous laisser plus de cinq à six jours dans ce couvent ; pendant ce temps il faut que vous trouviez bon que votre futur vienne tous les jours dans ce parloir une heure avec vous afin que vous le connaissiez. » La jeune fille bien élevée se contentait alors de saluer son prétendant d'une révérence et tout était dit.

On voit que l'amour ou simplement l'incli-

1. *La Femme au XVIII^e siècle.*

nation tenait fort peu de place dans les considérations du mariage. Mais Eros outragé prenait sa revanche, au détriment de la femme et parfois du mari... Ce mode d'épousailles n'était pas général, même dans la haute société, et avec une jeune fille de la trempe de Sophie il n'y fallait pas songer. Au reste, les Grouchy, de mœurs plus bourgeoises, n'entendaient pas régler le destin de leur fille avec une telle désinvolture.

Certes le prétendant, M. de Claye, offrait toutes les qualités requises aux yeux du marquis de Grouchy, qui aimait les militaires, mais la marquise, effrayée de la différence d'âge, chercha un prétexte pour évincer le candidat. Ne fallait-il pas attendre, comme l'avait souhaité son mari, que Sophie fût reçue chanoinesse avant de s'engager ? M. de Grouchy se rangea à cet avis. Le délai de six mois imposé à M. de Claye servirait de temps d'épreuve. Et l'épreuve fut concluante, car le projet avorta, sans regret pour la mère et la fille et à la grande satisfaction de Dupaty qui tremblait de voir sa nièce échouer dans les bras d'un barbon sans culture.

En avril 1786, enfin, la jeune chanoinesse de Neuville reprit avec sa gouvernante le chemin de Villette. Oubliant la gravité de sa nouvelle dignité, Sophie donna libre cours à sa joie, dès qu'elle revit les siens et le décor de son enfance. Son retour réveilla de sa torpeur le vieux manoir familial et ramena la gaieté au foyer des Grouchy.



Ces vingt mois d'absence n'auraient rien changé aux douces habitudes de la vie de famille si madame de Grouchy n'avait constaté avec peine la tiédeur des sentiments religieux de sa fille. En fait, la jolie chanoinesse était possédée du démon de l'incrédulité. Sophie priait encore le ciel de lui conserver la foi, mais en vain. Sa mère pouvait bien brûler les livres impies rapportés de Neuville, Sophie était bel et bien engagée dans la voie de l'incroyance. Le raz de marée antireligieux, pressenti par Bossuet et les grands sermons du siècle précédent, balayait les croyances traditionnelles avec une fureur d'Apocalypse. La religion faisait face à la plus redoutable offensive qui l'eût jamais menacée. Voltaire et les Encyclopédistes s'instituaient les rénovateurs d'une société déchue ; ils apportaient au monde régénéré par le culte de la raison et de la science, les bienfaits de la libre-pensée, de ce flambeau des lumières, qui refoulera « dans les ténèbres extérieures l'obscurantisme médiéval de l'Eglise ». Et la jeunesse pensante se rangeait derrière ces nouveaux prophètes, annonciateurs des temps meilleurs.

Il fallait donc en prendre son parti : victime des philosophes et convertie au laïcisme, mademoiselle de Grouchy tournait résolument le dos à la religion. Sophie aurait volontiers souscrit à cette opinion qu'exprimait une de

LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

- BEAUNIER (A.). **Joseph Joubert et la Révolution.**
- BONTOUX (G.). **Louis Veillot et les Mauvais Maîtres des XVI^e, XVII^e et XVIII^e Siècles.**
... Voltaire, Rousseau, les Encyclopédistes.
- CHAPONNIÈRE (P.). **Voltaire chez les Calvinistes.**
- CHARPENTIER (J.). **Jean-Jacques Rousseau, ou le démocrate par dépit.**
- CONDORCET. **Rapport sur l'Organisation Générale de l'Instruction Publique.**
- COPIN (A.). **Etudes dramatiques. Talma et la Révolution.**
- DU BLED (V.). **La Société Française du XVI^e au XX^e Siècle.** 6^e et 7^e série : XVIII^e siècle. 8^e et 9^e série : XVIII^e et XIX^e siècle.
- FAYOL (A.). **Auteuil au cours des Ages.**
- FERRAZ. **Histoire de la Philosophie pendant la Révolution (1789-1804).** Garat, Tracy, Cabanis, Rivarol, Condorcet, Volney, M^{me} de Condorcet ...
- HENRY (Ch.). **Œuvres et Correspondance Inédites de d'Alembert.**
Correspondance Inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779).
- HÉRAULT de SÉCHELLES. **Œuvres Littéraires.**
- JOUBERT (J.). **Correspondance.**
- MAURY (L.). **Classiques et Romantiques ...** Voltaire, Rousseau, Casanova, Frémilly, Saint-Just.
- MOURA (J.) et LOUVET (P.). **Le Café Procope.**
- ROD (Ed.). **L'Affaire Jean-Jacques Rousseau.** Condamnation, à Genève, d'*Emile* et du *Contrat Social*.
- STENGER (G.). **La Société Française pendant le Consulat.** 1^{re}, 2^e, 4^e, 5^e et 6^e série.
- TORNEZY (A.). **La Légende des Philosophes.** Voltaire, Rousseau, Diderot ...

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

